



Illustration publié sans autorisation urgent !

Par **brann renaud**, le **06/04/2011** à **13:27**

Bonjour, dans le cadre d'une possible collaboration, un écrivain est rentré en contact avec moi pour me demander si je pouvais réaliser des illustrations pour ces livres. Je lui ai envoyé quelque exemple de dessins par email, afin qu'il imagine ce que je pouvais éventuellement faire. finalement j'ai renoncé a travailler avec lui. Je ne lui est jamais dis que j'étais d'accord pour travailler avec lui, nous n'avons signés aucuns contrat, aucun accord quel qu'il soit. nor j'ai appris qu'il était en train d'utiliser un de mes dessins pour la couverture d'un de ses livre. (le livre est en train d'être imprimé, pour le compte d'une maison d'édition qu'il a lui même crée) que puis-je faire ? comment l'obliger a me payer ce dessin ? ou comment obtenir le retrait du dessin et de mon nom qui y est associé ? ou encore faire interdire la vente du livre ? Je vous remercie d'avance pour toute aide et conseils. cordialement